



## La BCE explique sa politique de « forward guidance »

La Banque centrale européenne (BCE) a consacré un article de son bulletin mensuel d'avril 2014 à sa politique de « forward guidance », c'est-à-dire de communication sur l'orientation future de sa politique monétaire. Cette « forward guidance » a été introduite à l'occasion de la réunion du Conseil des gouverneurs du 4 juillet 2013, le Président de la BCE avait en effet annoncé qu'il « prévoyait que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteraient à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée » en précisant que cette anticipation était « fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire ». La BCE a maintenu cette « forward guidance » depuis lors : le Conseil des gouverneurs l'a « réitérée fermement » en janvier puis en février 2014 et en a renforcé la formulation en mars, avril et mai 2014. L'article publié par la BCE examine les raisons qui ont conduit les banques centrales à fournir des indications sur l'orientation future des politiques monétaires, puis analyse plus particulièrement la « forward guidance » de la BCE, ses modalités et son efficacité. Il conclut qu'elle a « considérablement amélioré le contrôle sur les taux du marché monétaire, contribuant ainsi à une stabilisation des conditions sur ce marché et à un ancrage plus ferme des anticipations relatives aux taux directeurs. Par conséquent, la « forward guidance » a apporté un soutien précieux à la BCE dans la poursuite de son mandat qui consiste à maintenir la stabilité des prix à moyen terme dans la zone euro ». A noter que la Banque des règlements Internationaux (BRI) a également consacré un article à la « forward guidance » dans son bulletin trimestriel de mars 2014. Cet article (disponible uniquement en anglais) complète utilement celui de la BCE dans la mesure où il fait une analyse comparative des politiques des grandes banques centrales qui ont opté pour la « forward guidance » (Réserve Fédérale américaine, Banque du Japon, Banque d'Angleterre et BCE).

Le bulletin d'avril de la BCE : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/bulletin-BCE-avril-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/bulletin-BCE-avril-2014.pdf), pages 69 à 77

Bulletin trimestriel de mars de la BRI : [https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r\\_qt1403f.htm](https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt1403f.htm)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 8 mai 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée seulement graduelle des taux de l'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation à moyen et long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans la période à venir, nous suivrons très attentivement les évolutions économiques et les marchés monétaires. Nous conserverons l'orientation très accommodante de la politique monétaire et agirons rapidement, si nécessaire, à travers un nouvel assouplissement monétaire. Nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. [...] Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop longue de faible inflation. De nouvelles informations et analyses concernant les perspectives d'inflation et l'accès du secteur privé aux prêts bancaires seront disponibles début juin. »

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières (CVS) s'est établi à 11,8 % en mars 2014, stable depuis décembre 2013, mais en recul par rapport au taux de 12,0 % enregistré en mars 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,5 % en mars 2014, stable par rapport à février 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,9 % observé en mars 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mars 2014, 25,7 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,9 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 66 000 dans l'UE28 et de 22 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2013, le chômage a baissé de 299 000 personnes dans l'UE28 et de 316 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,7 % en janvier 2014) et en Espagne (25,3 %).

### Actualités législatives

#### Publications au Journal Officiel

Arrêté du 16 avril 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028905503>

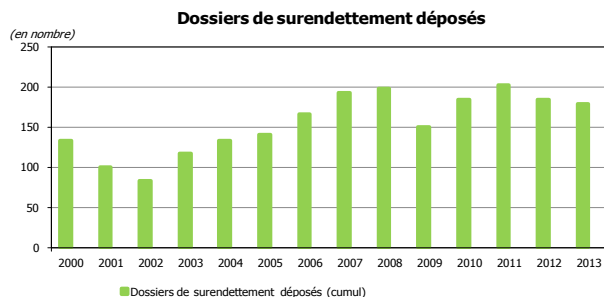
# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Moyens de paiement

Au 31 décembre 2013, il est recensé 3 137 terminaux de paiement électronique installés chez les commerçants en Guyane, soit une hausse de 8,1 % sur un an (+235 terminaux), après une progression de 1,8 % en 2012. En 2013, 7,0 millions de transactions de paiement ont été enregistrées (+10,6 % sur un an) pour un chiffre d'affaires total de 373 M€ (+8,8 % par rapport à 2012), ce qui représente un montant de facturation moyen par terminal de 118 267 € (+14,4 % sur un an) et un paiement moyen par transaction de 53 € (-1,7 % par rapport à 2012).

## Surendettement

Sur l'année 2013, 179 dossiers de surendettement ont été déposés, en baisse de 3,2 % par rapport à 2012 et 90 plans conventionnels ont été conclus (-28,0 % sur un an). Sur les cinq dernières années, plus de 9 dossiers sur 10 ont été jugés recevables (95 %) et pour 63,3 % d'entre eux, un plan conventionnel a été conclu en Guyane.



Source : Iedom

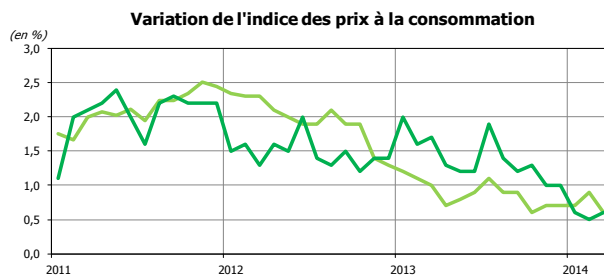
# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 6 mai 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,69 € / litre pour l'essence (+4 centimes) et 1,49 € / litre pour le gazole (sans changement par rapport au mois précédent). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 21,61 €, contre 21,57 € en avril, soit une hausse de 4 centimes.

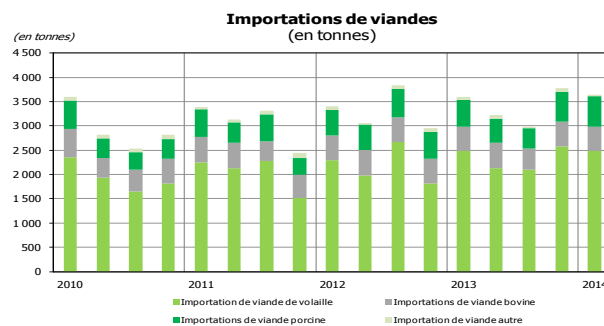
## Prix à la consommation

En mars 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère hausse, de 0,3 % sur le mois, portée par celle des prix des services (+0,6 %) et de l'alimentation (+0,4 %). Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,6 %, en raison également des variations constatées sur les prix de l'alimentation (+2,6 %) et des services (+0,8 %). D'un niveau similaire à celle constatée pour la France entière (+0,6 %), l'inflation en Guyane reste en dessous de celle observée à Mayotte (+1,2 %) et à La Réunion (+0,7 %), mais devient supérieure aux valeurs constatées en Martinique (+0,4 %) et en Guadeloupe (+0,1 %).



## Agroalimentaire

Au premier trimestre 2014, 3 653 tonnes de viande destinées à la consommation ont été importées en Guyane, soit une progression de 1,4 % par rapport au premier trimestre 2013. La viande de volaille concerne plus des deux tiers de ces importations (2 495 tonnes), suivie de la viande porcine (627 tonnes, soit 17,1 %) et de la viande bovine (489 tonnes, soit 13,4 %). Pour leur part, les importations de viandes d'autres types, notamment chevaline et ovine, s'élèvent à 41,5 tonnes, soit 1,1 % de l'ensemble des viandes importées. Il est rappelé qu'en 2013, 13 590 tonnes de viande (68,5 % de volaille, 15,2 % de viande porcine, 14,5 % de viande bovine et 1,8 % de viande autre) ont été importées, représentant 54 kilos par habitant en moyenne.



Source : Douanes

## Bouclier-qualité-prix

Mis en place le 1<sup>er</sup> mars 2013 dans la cadre de la « loi contre la vie chère », le « bouclier-qualité-prix » plafonne un panier type comprenant 90 produits dits de « première nécessité » à 305 euros. Depuis le 17 mars, la liste des produits concernés par ce dispositif a été portée à 96 produits, en concertation avec la moyenne et la grande distribution, pour un prix de l'ensemble du panier restant inchangé pour l'exercice 2014. Une convention a également été signée, le 14 mars 2014, entre les commerces de proximité et la préfecture, afin que ces commerçants puissent adhérer au « bouclier-prix-qualité » sur une liste de 25 produits pour un montant global plafonné à 80 euros.

## Spatial

Le 29 avril 2014, Vega a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais (CSG), le premier satellite d'observation de la Terre, KazEOSat-1, pour la République du Kazakhstan. Il s'agit du 3<sup>ème</sup> succès consécutif pour le lanceur et du 51<sup>ème</sup> satellite lancé par Arianespace incluant une charge utile d'observation de la Terre. Avec une masse de 830 kg, KazEOSat-1 aura pour mission de fournir des images de haute résolution pour la cartographie, la surveillance des ressources naturelles et agricoles, ainsi que le soutien aux opérations de secours en cas de catastrophes naturelles.

## Energie

En 2013, le barrage de Petit-Saut a fourni 54 % de l'électricité du territoire mais la croissance des besoins énergétiques nécessite une augmentation de la production. Les infrastructures actuelles (hydraulique, centrale thermique, biomasse, solaire) étant au maximum de leur capacité, un étude de faisabilité a été lancée en avril 2014 pour un projet de barrage hydraulique sur la Mana. Ce dernier viendrait soulager le barrage de Petit-Saut, vers 2030, et s'inscrirait dans la volonté d'atteindre l'objectif d'indépendance énergétique à cet horizon. En attendant, afin d'augmenter la capacité de production d'énergie, une quatrième turbine a été réceptionnée, fin avril 2014, à la centrale de Pariacabo pour un coût de 20 millions d'euros. Par ailleurs, l'allongement de la durée de vie de la centrale thermique de Dégrad-des-Cannes nécessite de nombreux aménagements afin qu'elle soit conforme à la réglementation sur la pollution. Ceux-ci concernent notamment la reconstruction des systèmes de refroidissement, la remise en état du système de traitement des eaux et huiles ainsi que le changement des tuyauteries de fuel, pour un coût total de 40 millions d'euros.

## Chômage

Selon l'Insee dans sa dernière enquête sur l'emploi 2013 en Guyane, parue fin avril, le taux de chômage en Guyane s'élève à 21,3 % en 2013. Ce taux reste bien supérieur à celui de la France hexagonale (proche de 10 %). Un écart de près de dix points est observé entre le taux de chômage des femmes et des hommes de 15 à 64 ans (respectivement 26,5 % et 16,9 %). Avec un taux de chômage de 44,8 % pour les moins de 25 ans, la Guyane connaît une situation moins critique que celle constatée à la Guadeloupe (59,8 %) et à la Martinique (68,2 %). Le niveau de qualification est également un élément déterminant dans la mesure où 86 % et 91 % des titulaires respectivement d'un diplôme du premier et du deuxième cycle universitaire, occupent un emploi alors que seulement 27 % des non diplômés intrègent le marché du travail.

## Emploi

Les résultats de la dernière enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO), parus en avril 2014, font état de 5 540 projets de recrutement en Guyane notamment dans les services (56 %) et la construction (24 %). Si la majorité des besoins correspondent à des profils peu qualifiés, ceux en main d'œuvre qualifiée ne sont pas satisfaits en raison des difficultés de recrutement et de l'inadéquation des profils des candidats en particulier dans le secteur du commerce.

# ACTUALITÉS RÉGIONALES

## Prévisions de croissance

Dans son dernier rapport publié en avril 2014, le FMI prévoit une baisse de quatre points de la croissance de l'Argentine, cette dernière devrait se situer à environ 0,5 % en 2014. Le pays pourrait connaître une forte inflation ainsi qu'une diminution des réserves officielles de devises. L'inflation, qui pourrait atteindre 37 % sur les douze prochains mois, s'explique par la monétisation du déficit public et par la politique commerciale protectionniste du pays. L'Etat argentin s'appuie sur sa politique monétaire pour limiter l'inflation. L'Argentine pourrait voir son taux de chômage augmenter légèrement pour atteindre 7,6 % (+0,5 point) selon les dernières estimations.

# SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Mars-14 <b>127,7</b>	[0,3%]	[0,6 %]	Insee
	↑	Prix administré du litre d'essence	Mai-14 <b>1,69</b>	[2,4%]	[-1,2%]	Préfecture/Dieccte
MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandedeurs d'emploi (DEPM A)	Mars-14 <b>21 722</b>	[-0,5%]	[10,2%]	Pôle emploi
	↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-13 <b>7 861</b>	[-1,4%]	[-14,9%]	Pôle Emploi
	↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mars-14 <b>17 034</b>	[1,1%]	[11,9%]	Caf
	↑	Prestations nettes versées (1)	Mars-14 <b>9,4 M€</b> Cumul <i>28,2 M€</i>	[2,9%]	[2,3%]	Caf
CONSOMMATION	↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Mars-14 <b>14,3 M€</b> Cumul <i>37,8 M€</i>	2,9%	-1,2%	Douanes
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Avr-14 <b>351</b> Cumul <i>1 255</i>	4,5%	2,4%	Somafi
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Mars-14 <b>44,2 M€</b> Cumul <i>114,8 M€</i>	66,1%	12,5%	Douanes
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Avr-14 <b>82</b> Cumul <i>318</i>	-5,1%	-5,1%	Somafi
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (3)	Mars-14 <b>12,4 M€</b> Cumul <i>53,6 M€</i>	-61,0%	-65,6%	Douanes
	↑	Importations (3)	Mars-14 <b>176,6 M€</b> Cumul <i>410,0 M€</i>	111,8%	-21,6%	Douanes
SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Avr-14 <b>4 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)</b> Cumul à Avr-14 <b>6 satellites</b>		1 tir à Avr-13 2 satellites	Arianespace
BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Avr-14 <b>8 636 tonnes</b> Cumul <i>29 957 tonnes</i>	3,4%	13,2%	Ciments guyanais
INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Mars-14 <b>108 kilos</b> Cumul <i>197 kilos</i>	30,3%	328,3%	Douanes
	↑	Exportations d'or en valeur (3)	Mars-14 <b>3,1 M€</b> Cumul <i>5,8 M€</i>	34,7%	263,8%	Douanes
	↓	Cours de l'once d'or	Avr-14 <b>1 299,08 \$</b>	[-2,8%]	[-12,5%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12 <b>20 767 m3</b> Cumul <i>74 878 m3</i>	29,8%	215,8%	ONF
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Mars-14 <b>20 tonnes</b> Cumul <i>84 tonnes</i>	-58,5%	-64,3%	Douanes
	↑	Exportations de poissons (3)	Mars-14 <b>101 tonnes</b> Cumul <i>196 tonnes</i>	4,3%	39,3%	Douanes
	↑	Exportations de riz (2) (3)	Mars-14 <b>14 tonnes</b> Cumul <i>14 tonnes</i>	n.s	n.s	Douanes
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-13 <b>35 863</b> Cumul <i>437 599</i>	-4,5%	-2,3%	CCIRG
	↑	Nombre de nuitées	Déc-13 <b>32 000</b> Cumul <i>332 000</i>	23,0%	17,6%	Insee

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

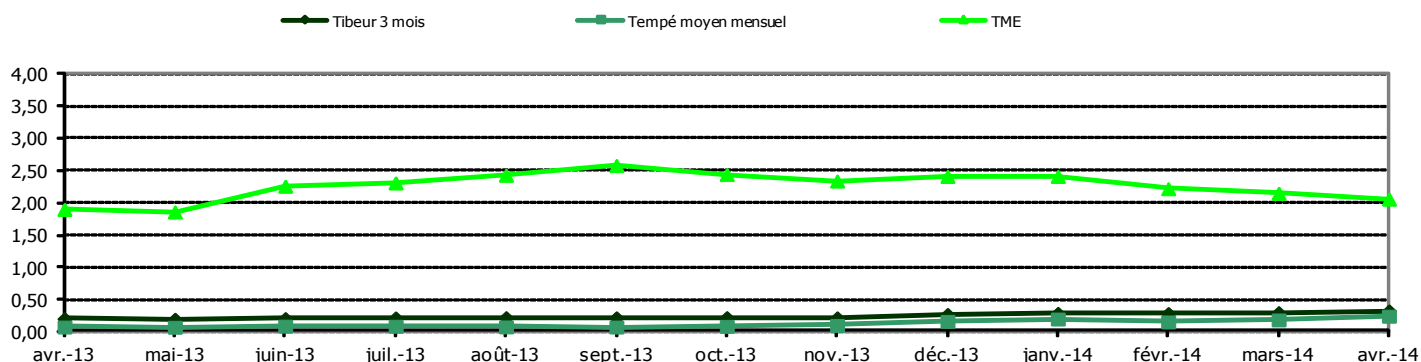
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (avril 2014)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2488%	0,2530%	0,3300%	0,4300%	0,6040%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
2,41%	2,22%	2,15%	2,06%	2,61%	2,42%	2,35%	2,26%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

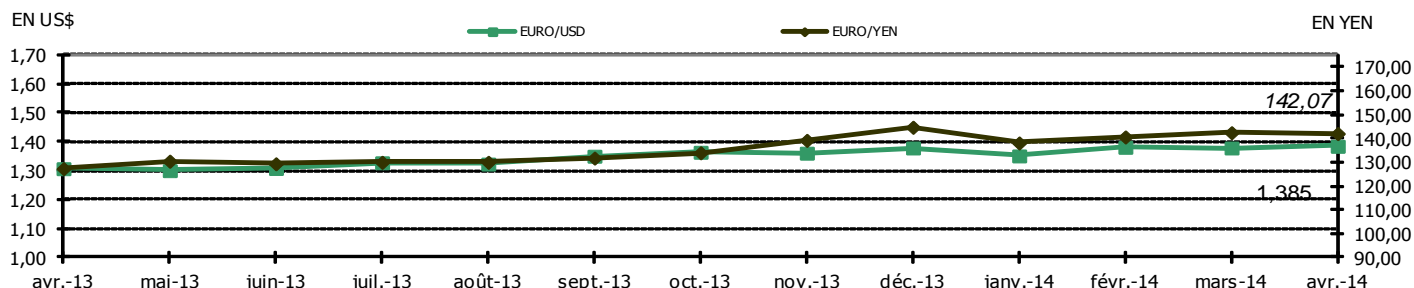
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3850	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,6293	EURO/SRD (Surinam)	4,5761
EURO/JPY (Japon)	142,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1321	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4822
EURO/CAD (Canada)	1,5191	EURO/SCR (Seychelles)	16,4856	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,988
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8230	EURO/MUR (Maurice)	41,6423	EURO/BBD (La Barbade)	2,7734
EURO/SGD (Singapour)	1,7407	EURO/BRL (Brésil)	3,1248	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,924
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7379	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,7252	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4489	EURO/XCD (Dominique)	3,744	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	